

4

Communication & promotion

■ Relations avec les médias

Le 12 octobre 2023, la Fondation Genève Place Financière (FGPF) a convié les représentant.e.s des médias suisses et étrangers à sa traditionnelle conférence de presse.

Les journalistes ont largement fait écho de cet événement et se sont penchés sur quatre thèmes en particulier: la santé de la place financière genevoise suite à la publication de l'enquête conjoncturelle 2023-2024 (cf. p. 5); l'impact de la reprise de Credit Suisse par UBS, notamment sur l'emploi; les sanctions dans le cadre de la guerre en Ukraine (cf. p. 7); et les excès de la réglementation, en particulier les questions des fonds propres et des rémunérations dans le cadre de la fusion entre Credit Suisse et UBS (cf. p. 8).

Cette conférence de presse a également été l'occasion de mettre en lumière le développement de l'asset management en Suisse, pays qui compte parmi les principaux acteurs dans le monde.

Ces sujets ont été présentés par Denis Pittet (Président), Edouard Cuendet (Directeur) et Régis Martin (Président du comité d'experts Investissements alternatifs de l'Asset Management Association Switzerland (AMAS)).

Un message commun résume le contenu de ces trois interventions: la Place financière est confiante. La confiance repose essentiellement sur trois piliers: la solidité du système financier; l'Etat de droit; l'esprit d'innovation. La reprise de Credit Suisse par UBS au niveau national et la crise géopolitique en lien avec le conflit en Ukraine au niveau international ont ébranlé la confiance placée dans la Place financière. Dans le contexte de la reprise de Credit Suisse, la Suisse a démontré qu'elle a mis en place les mesures nécessaires afin d'assurer la solidité du système financier. Dans le cadre des sanctions adoptées contre la Russie, notre pays a fait preuve d'une diligence exemplaire, dans le respect de l'Etat de droit.



La place financière genevoise rayonne malgré les incertitudes

AWP/ATS, 12 octobre 2023



Pour conserver son statut de leader, la Suisse serait donc bien avisée d'appliquer une neutralité réglementaire dans ces deux dossiers.

Avec CHF 3'000 milliards d'actifs sous gestion, l'asset management en Suisse connaît une croissance quasi continue depuis 2016. Au cours du 1^{er} semestre 2023, les asset managers suisses ont brisé la tendance négative de 2022, illustrant la confiance des investisseurs dans ce secteur. Ce dernier contribue ainsi à renforcer la Place financière et assume une fonction clé dans la prévoyance professionnelle. La capacité d'exportation est un autre point fort du hub suisse de l'asset management. Afin de fortifier ce domaine d'activités, l'accès au marché des pays de l'UE (cf. p. 16) et à des spécialistes qualifiés est déterminant.

La confiance envers la Place financière résulte également de sa capacité à se projeter dans l'avenir. Sur le plan fiscal, les citoyen.ne.s suisses et genevois.es seront amené.e.s à exprimer leur soutien à l'attractivité entrepreneuriale lors de nouvelles votations en 2024 (cf. p. 14). En matière de formation (cf. p. 27), le développement continu des compétences des 38'000 collaborateur.rice.s qui composent la place financière genevoise est rendu possible grâce au partenariat entre les secteurs public et privé.

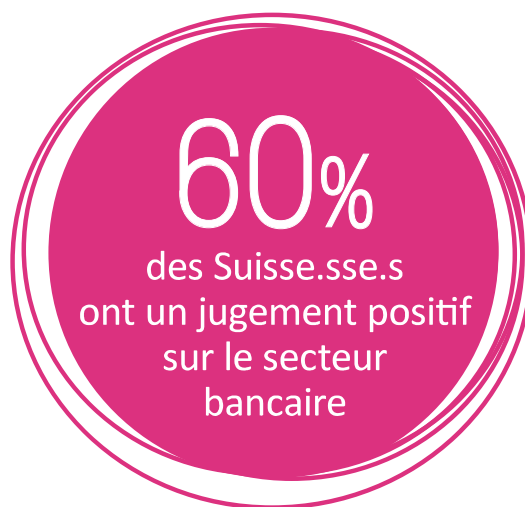
Dans ce contexte exigeant, les perspectives pour 2024 sont bonnes. Grâce à des résultats en hausse en 2023, les acteurs financiers se montrent optimistes.

■ Sondage d'opinion 2023 sur les questions bancaires actuelles

L'Association suisse des banquiers (ASB) a publié son sondage bisannuel sur les banques en Suisse mi-mars 2024. Cette enquête, réalisée par l'institut de recherche gfs.bern en automne 2023, constitue une analyse unique de l'opinion publique sur le secteur bancaire. Cette édition s'est penchée en particulier sur l'impact de la crise de Credit Suisse et la reprise de ce dernier par UBS. Malgré cette annonce très médiatisée et l'onde de choc provoquée tant au niveau de la sphère financière que politique, le climat d'opinion est resté relativement stable et positif. En effet, une large majorité des personnes interrogées se montrent clairement convaincues de l'importance du rôle des banques pour l'économie et la société.

Au cours des douze derniers mois, une majorité des citoyen.ne.s suisses déclarent avoir suivi avec attention les développements au sujet du secteur bancaire en général, et à propos de la reprise de Credit Suisse par UBS en particulier (cf. p. 8). L'omniprésence d'informations sur ce dernier sujet a laissé des traces dans l'opinion et a négativement influencé la perception de 54% des personnes sondées. Si la démarche de la Confédération est acceptée par 60% des Suissesses et des Suisses, un tiers se montre en revanche critique à l'égard de la reprise par UBS, avec pour inquiétude principale le risque que fait peser sur la Suisse une nouvelle banque aussi grande. Plus de 90% sont favorables à un examen attentif de la responsabilité de Credit Suisse. Une proportion similaire se dessine en faveur d'une clarification du rôle de l'Etat. Toutefois, les trois quarts de la population helvétique rejettent l'élaboration de régulations économiques globales.

A la lumière de la lutte concurrentielle que se livrent les différentes places financières, le fait que les personnes interrogées considèrent que les banques suisses sont bien positionnées constitue un signal fort. Les jeunes générations sont d'ailleurs celles qui ont tendance à être les plus optimistes quant à l'avenir de la place financière suisse. La stabilité économique et politique est considérée comme l'un des atouts majeurs, suivi de près par la formation.



Une proportion accrue de la population par rapport au précédent sondage réalisé en 2021 considère la protection de la sphère privée comme un facteur de succès essentiel. Le service à la clientèle et la durabilité (cf. p. 21) sont également plébiscités et contribuent à distinguer la place financière helvétique de ses concurrentes.

Pour la première fois de son existence, ce sondage s'est penché sur la notion de sécurité. Il est à relever que le sentiment général de sécurité en Suisse est très large, et ce dans toutes les couches de la population. Une écrasante majorité des personnes en âge de voter estime que leur propre patrimoine auprès de leur banque est sûr.

Ce faisant, ni la situation économique mondiale actuelle ni la crise de Credit Suisse ne font douter la population, qui continue à avoir confiance dans le secteur bancaire.

■ Finance durable

La réussite de la transition durable repose essentiellement sur une volonté commune des acteurs privés et publics de créer des conditions-cadres optimales en faveur d'une Place financière durable et plus compétitive. Le secteur financier joue un rôle clé en participant activement aux initiatives destinées à élaborer les normes internationales en matière de transparence et de classification et au niveau national en contribuant aux travaux initiés par le Conseil fédéral en matière de changement climatique notamment.

Concrètement, l'action des institutions financières helvétiques repose sur une approche coordonnée des associations faitières et orientée vers trois axes : les standards et directives ; l'adhésion à des alliances internationales ; la formation. A cet effet, l'Association suisse des banquiers (ASB) et l'Asset Management Association Switzerland (AMAS) ont créé des groupes de travail. Une commission d'expert.e.s de l'ASB définit la vision stratégique à long terme sur les questions de finance durable, tandis qu'un groupe de travail est en charge de sa mise en œuvre, en particulier en matière de transparence et de classification. Le Sustainability Board de l'AMAS s'occupe plus particulièrement de la stratégie de gestion durable des actifs.

L'un des fruits de ce travail intense est l'élaboration de trois réglementations dans le but de définir des standards minimaux dans les domaines suivants : le processus de conseil d'investissement ; le processus de conseil en matière de financement hypothécaire ; la gestion durable des actifs. Les deux premières directives relatives au processus de conseil constituent des autoréglementations publiées par l'ASB fin juin 2022. Elles sont en force depuis le 1^{er} janvier 2023 avec différents délais de mise en œuvre par les prestataires de services financiers. La gestion durable des actifs a fait l'objet d'une autoréglementation de l'AMAS en septembre 2022, avec pour objectif de renforcer le rôle du secteur suisse de la gestion d'actifs dans le domaine de la finance durable. En définissant les exigences concernant non seulement l'organisation des établissements financiers, mais aussi la conception et l'information sur les produits à l'égard des investisseurs, cette directive est entrée en vigueur le 30 septembre 2023 et est contraignante pour les membres de l'AMAS. A cela s'ajoute un Expert Committee Sustainability

coordonné conjointement par l'AMAS et Swiss Sustainable Finance (SSF), qui a donné naissance au Swiss Stewardship Code en octobre 2023.

Afin de poursuivre l'alignement des modèles d'affaires des institutions financières suisses sur l'Accord de Paris sur le climat, l'ASB et l'AMAS font respectivement partie du Net Zero Banking Alliance (NZBA) et de la Net Zero Asset Managers Initiative (NZAM) en tant qu'institutions de soutien, et recommandent à leurs membres d'adhérer aux alliances "Net zéro" et aux initiatives de durabilité. Par ailleurs, aux côtés de l'administration fédérale, la place financière suisse soutient l'initiative internationale Net-Zero Data Public Utility (NZDPU), amenée à s'intégrer dans l'initiative des Nations Unies UNFCCC (United Nations Framework Convention on Climate Change). Cette initiative a pour but de mettre en place un registre de données brutes librement accessible par tous, ouvert et centralisé en matière de climat (Net-Zero). Certains établissements bancaires et asset managers se sont portés volontaires pour "beta tester" la première version de cette plateforme en automne 2023.

Cette indispensable coordination entre les institutions financières suisses prend tout son sens en matière de prévention de l'écoblanchiment par le secteur financier. Le Conseil fédéral a constaté qu'aucune réglementation spécifique en la matière n'existait, si ce n'est une Communication de la FINMA datant de 2021. En conséquence, il a publié une prise de position le 16 décembre 2022 et prévoit d'édicter une ordonnance qui pourrait être complétée ou substituée par une autorégulation de valeur équivalente des branches concernées (cf. p. 12). En parallèle, la FINMA vient de lancer une audition sur une nouvelle Circulaire intitulée "Risques financiers liés à la nature" (cf. p. 13).

Ces deux exemples, de même que les nombreuses initiatives sur le plan international, permettent d'illustrer le foisonnement légal et réglementaire dans le domaine de la durabilité. Afin d'accompagner les collaboratrices et les collaborateurs des établissements financiers dans l'application de ces textes, la formation en matière de conformité bancaire, plus communément appelée "compliance", prend une importance sans précédent (cf. p. 28).



Les acteurs privés et publics s'unissent autour de principes et d'objectifs communs : la transparence, la bonne gouvernance, la gestion des risques, la qualité du reporting et la formation



BUILDING BRIDGES

GENEVA ▪ 2-5 OCTOBER 2023

Centre International

Building Bridges : être plus forts ensemble !

Si le savoir-faire est essentiel, le faire-savoir l'est tout autant. La conférence "Building Bridges" contribue justement à promouvoir les actions destinées à accélérer la transition vers la durabilité. En tant que "Founding Partner", la FGPF soutient cette conférence depuis ses débuts en 2019. La quatrième édition a réuni l'industrie financière, la Genève internationale ainsi que les autorités fédérales et cantonales lors d'un "Summit" le 2 octobre 2023, suivi par 71 événements

organisés sous l'appellation "Building Bridges Action Days" du 3 au 5 octobre 2023. Avec près de 2'600 participant.e.s en présentiel, issu.e.s de 111 pays, et 3'000 personnes en ligne, l'édition 2023 a rencontré un vif succès. En effet, le programme diversifié et la présence d'expert.e.s de renommée internationale et de voix fortes de la jeune génération ont nourri les débats et initié des actions concrètes. La cinquième édition se déroulera du 9 au 12 décembre 2024.



Antoine Tardy © Building Bridges 2023

Paris Aligned Finance Flows : Data & Standards

A l'occasion des "Building Bridges Action Days", les structures faitières de la Place financière ont démontré leur unité en invitant des oratrices et des orateurs de haut niveau à animer un atelier interactif. La Fondation Genève Place Financière, l'Association suisse des banquiers et l'Asset Management Association Switzerland ont demandé aux 75 participant.e.s de travailler sur une étude de cas afin d'évaluer l'utilité et la pertinence des données et des standards dans l'implémentation par les acteurs financiers de l'article 2.1 c. de l'Accord de Paris vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre. Les échanges de points de vue ont permis de mieux comprendre les opportunités et les défis à relever et de poursuivre le dialogue constructif entre les différentes parties prenantes.

■ Assises de la Place Financière 2023

Chaque année, la Fondation Genève Place Financière (FGPF) réunit les collaborateurs et les collaboratrices du secteur financier autour d'un thème qui se veut à la fois d'actualité et prospectif, avec pour objectif de les rendre attentifs aux événements qui ont un impact sur la Place financière et de leur permettre d'anticiper leurs conséquences à plus long terme.

Pour leur 10^{ème} édition, les "Assises de la Place Financière", conjointement organisées avec l'Association suisse des banquiers (ASB) le 6 juin 2023, ont sensibilisé plus de 600 invité.e.s aux effets des risques géopolitiques sur l'économie et le secteur financier.

Les deux ans de pandémie, le conflit en Ukraine et les nouvelles technologies ont dessiné un nouvel ordre mondial, plus fragmenté. Durant 20 ans, une inflation faible et des taux d'intérêt bas, voire négatifs, étaient monnaie courante. En 2023, cet environnement a fait place à une inflation forte et à des taux d'intérêt qui remontent. C'est dans ce contexte que le public a pu découvrir les enjeux auxquels font face

les acteurs de la place financière genevoise en écoutant le Président de la FGPF, Denis Pittet. Les participant.e.s ont ensuite exploré les coulisses des services secrets et de la diplomatie du renseignement suisse, guidé.e.s par la captivante présentation du Directeur du Service de renseignement de la Confédération, Christian Dussey, au sujet des "grands défis sécuritaires et géopolitiques suisses".

Lors des "Assises de la Place Financière 2023", le public a eu également l'honneur d'accueillir les Conseillères d'Etat, Nathalie Fontanet, chargée du département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures (DF), ainsi que Delphine Bachmann, en charge du département de l'économie et de l'emploi (DEE). A cette occasion, Nathalie Fontanet s'est exprimée sur les dossiers fiscaux genevois, en particulier sur l'Initiative 185 refusée en votations le 18 juin 2023 (cf. p. 15), avant de répondre aux questions du public, aux côtés des autres orateurs, sous la forme d'un débat animé par Alexis Favre, journaliste à la RTS.



■ Conférence de Thomas J. Jordan, Président de la direction générale de la Banque nationale suisse (BNS) à Genève

La Fondation Genève Place Financière (FGPF), l'Institut National Genevois (INGE) et l'Association des Stratégistes d'Investissement de Genève (ISAG) ont conjointement organisé la venue de Thomas J. Jordan le 4 mars 2024 à Genève, soit trois jours après l'annonce de son départ de la BNS à fin septembre 2024.

Olivier Rigot, Président de la section économique de l'INGE et Denis Pittet, Président de la FGPF, ont ouvert cet événement en adressant leurs mots de bienvenue aux plus de 400 invité.e.s, membres des institutions organisatrices. Ils ont été suivis par un brillant exposé de Thomas J. Jordan, Président de la BNS, à propos de la "politique monétaire de la BNS dans un contexte difficile". Celui-ci a notamment rappelé que la stabilité des prix est essentielle à la croissance et à la prospérité. Dans cette perspective, il a précisé que la BNS a pour mission de mener une politique monétaire dont le but est de permettre au franc suisse de garder sa valeur et à l'économie de se développer de manière appropriée. Il a répondu aux nombreuses questions du public sur la politique monétaire suisse. La discussion s'est prolongée lors d'un apéritif aussi convivial qu'animé.

La BNS adaptera si nécessaire sa politique monétaire afin de maintenir l'inflation dans la plage de stabilité des prix à moyen terme, et ce, en tenant compte de l'évolution de la conjoncture

Thomas J. Jordan,
conférence du 4 mars 2024 à Genève

